



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>102952</b>	De <b>Mme Huguette Bello</b> ( Gauche démocrate et républicaine - Réunion )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Affaires sociales et santé		<b>Ministère attributaire</b> > Solidarités et santé
<b>Rubrique</b> > santé	<b>Tête d'analyse</b> > recherche	<b>Analyse</b> > médecine génomique. développement. perspectives.
Question publiée au JO le : <b>21/02/2017</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Huguette Bello interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la mise en œuvre du plan France médecine génomique 2025 qui vise à positionner, d'ici dix ans, la France dans le peloton de tête des grands pays engagés dans la médecine génomique. Présentée comme une véritable « révolution dans le domaine du soin et de la prévention », la médecine génomique est appelée à transformer radicalement les approches en termes de prévention, de diagnostic et de soin. Ce plan a l'ambition d'engager fortement la France dans une médecine personnalisée. En effet, grâce à l'accès à l'exploration et au séquençage de leur génome, les patients pourront bénéficier dans le futur d'une prévention précoce, d'une meilleure prise en charge et de traitements personnalisés. Les cancers, les maladies rares mais aussi les maladies dites communes, comme le diabète, seront les premières pathologies concernées par les possibilités ouvertes par cette innovation médicale majeure. Le Plan 2025 prévoit de déployer, d'ici cinq ans, douze plateformes de séquençage du génome humain à très haut débit à travers l'ensemble du territoire. Un premier appel à projets a été lancé en décembre 2016 pour les deux premières plateformes génomiques à visée diagnostique et de suivi thérapeutique. Elle lui demande de bien vouloir lui préciser si les régions d'outre-mer seront également concernées par le déploiement du Plan France médecine génomique. La Réunion connaissant le taux de diabète traité le plus élevé de France, la question de la mise en place d'une plateforme génomique est une préoccupation majeure pour tous les acteurs soucieux de la santé publique. Elle permettrait un saut considérable dans la connaissance de cette pathologie : un premier projet de recherche vient d'identifier deux gènes prédictifs au diabète et aux maladies rénales. Elle permettait aussi d'enrichir l'offre de soins à La Réunion et dans la zone océan Indien. Elle lui demande son avis sur ces questions.